



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Fuel & Construction Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Carburant en barils	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60HL-180007/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client E60HL-180007	Date 2018-03-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HL-667-74569	
File No. - N° de dossier hl667.E60HL-180007	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-04-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Veilleux, Jean-P	Buyer Id - Id de l'acheteur hl667
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3528 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé à l'intérieur	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60HL-180007/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60HL-180007

Amd. No. - N° de la modif.
1
File No. - N° du dossier
hl667- E60HL-180007

Buyer ID - Id de l'acheteur
hl667
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification numéro 001 à la demande de proposition (DP) E60HL-180007/A, dont la date de clôture est le 18 avril 2018 à 14 h HAE, est soulevée pour :

- 1) Modifier l'article 7 de l'Annexe A en ce qui a trait à la nature du besoin.
- 2) Répondre aux questions soumises par des soumissionnaires.

1. Modifier l'article 7 de l'Annexe A en ce qui a trait à la nature du besoin.

Supprimer :

Huile moteur à mélange synthétique « April Superflo », 0W-30 D-SF

Remplacer avec :

Huile moteur 100% synthétique « April Superflo », 0W-40-D-SF

2. Répondre aux questions soumises par des soumissionnaires.

Q1: Est-il possible d'utiliser un autre indice de prix de référence que l'OBG pour déterminer l'ajustement aux prix unitaires fermes pour l'Essence automobile (Article 2) et le carburant diesel (Article 1), comme mentionné aux clauses 6.7.1.a. et 6.7.1.b. ?

R1: Le Canada n'a aucune intention d'utiliser un autre indice de prix de référence pour le moment. L'OBG reste le seul indice de prix de référence utilisé dans le cadre de la présente Demande de Proposition

Q2: Concernant les livraisons des différents barils, est-ce que nous devons effectuer les livraisons aux différents ports, tel que mentionné dans la Demande de Proposition, ou devons-nous effectuer les livraisons totales jusqu'au Nunavut ?

R2: L'entrepreneur doit livrer les barils aux ports mentionnés dans la Demande de Proposition, que soit le port de Côte-Sainte-Catherine dans la région de Montréal ou le port de la ville de Québec, dépendant l'article demandé. Le Canada se chargera de la livraison finale des barils jusqu'au Nunavut.

Toutes les autres clauses et conditions de la demande de proposition demeurent inchangées.